
Accord de coopération avec l'office de propriété intellectuelle des Philippines

L'INAO et l'office de propriété intellectuelle des Philippines ont signé le 27 juillet 2022, un accord de coopération technique en matière d'indications géographiques (IG) au siège de l'INAO à Montreuil.

Cet accord vise à créer un cadre d'échange au niveau bilatéral concernant la consolidation du nouveau système philippin pour la reconnaissance des IG, en apportant un appui technique aux autorités philippines. Les Philippines disposent en effet de nombreuses IG potentielles du fait de traditions agricoles et de savoir-faire ancestraux.

Plusieurs filières de production sont ainsi pressenties pour voir reconnaître des IG dans un avenir proche. C'est notamment le cas de la noix du pili nommée « Bicol Pili nut » et de mangues, productions traditionnelles du pays.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/accord-cooperation-office-propriete-intellectuelle-Philippines>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/cooperation-internationale>